

## **Préserver le budget des familles**

La majorité municipale poursuit sa politique en faveur des familles à travers notamment des mesures facilitant leur quotidien. Lors du Conseil municipal du 2 avril, notre groupe a souhaité mettre à l'ordre du jour de nouvelles évolutions.

La première, pour préserver le budget des familles, est de ne pas facturer les activités périscolaires pour les familles souhaitant garder leurs enfants à domicile, lors d'absences de professeurs. Les enfants présents à ces accueils seront, eux, « facturés » normalement. La deuxième nouveauté proposée, qui devrait simplifier grandement la vie des familles, est la réduction des délais d'annulation des réservations pour les périodes de vacances. Il sera désormais possible d'annuler des journées réservées dans les accueils de loisirs « vacances » jusqu'à trois jours avant la date concernée alors que, jusqu'à aujourd'hui, les annulations n'étaient possibles que durant une période définie qui s'achevait trois semaines avant le début des vacances. Pour les familles qui n'auraient pas réservé dans les délais l'accueil extrascolaire, il sera proposé la mise en place d'une liste d'attente. Les familles seront ensuite recontactées si des places se libèrent.

Enfin, la dernière décision majeure est le gel des tarifs périscolaires pour l'année scolaire 2024-2025. Parce que les familles subissent déjà les conséquences d'une inflation inédite et les hausses de tarifs dans tous les domaines du quotidien, nous n'avons pas souhaité ajouter une hausse supplémentaire. Être une ville familiale, c'est préserver le budget des familles.

Nous vous invitons donc à lire, ou relire, ce document étape sur la route de 2026 et à noter l'action de notre majorité en tapant le lien : [houilles-la-ville-que-jaime@mailchimp-sites.com/](mailto:houilles-la-ville-que-jaime@mailchimp-sites.com/)

**La majorité municipale**